

Sommaire

Mot du maire	1
Déneigement des chemins	2
Séances du Conseil en 2014	2
Service d'animation estivale – été 2013	2
Bibliothèque municipale	2
Consommation d'eau potable	3
Semaine nationale de généalogie	3
La Guignolée	4
Campagne des paniers de Noël	4
Nombreux prix pour la famille Foley	4
Comité pour la protection et la sauvegarde de l'environnement	4
Souper-causerie de Noël	5
Comité culturel	5
Club du bon temps - FADOQ de Piopolis	5
Conseil de pastorale	6
Nouvelles de la Fabrique	6
Discours du maire	7

Mot du maire

Les raisons qui ont motivé ma candidature au poste de maire sont nombreuses : premièrement le désir de m'impliquer activement pour le développement de notre communauté, le besoin de travailler au maintien des acquis des générations passées et, ce qui m'importe le plus, c'est de gérer efficacement le développement du village tout en gardant à l'esprit nos besoins, nos visions de l'avenir et notre capacité financière pour agir.

Nous avons le privilège d'un environnement exceptionnel qui fait de notre village un endroit de prédilection pour la villégiature, le tourisme et, avant tout, un milieu de vie des plus enviables pour nos citoyens.

Le monde municipal est ainsi fait, qu'on soit une municipalité de 367 personnes ou de 5000, nos obligations administratives sont les mêmes. Par le passé, les gouvernements n'ont cessé de pelleter des responsabilités et des obligations dans la cour

des municipalités sans toutefois les accompagner des compensations financières adéquates. On nous oblige à utiliser des services à des coûts exorbitants sans avoir un mot à dire. Nous avons donc l'obligation d'être performants.

Par contre, à l'inverse, beaucoup de programmes de subventions sont disponibles pour un grand nombre de projets. Nous devons donc être vigilants et essayer d'aller chercher le maximum d'argent avec le minimum de contribution directe de la part des citoyens pour la réalisation de projets.

Vos élus ont donc la lourde responsabilité de gérer le plus efficacement possible vos taxes et de mériter votre confiance à cet égard; les décisions devront être prises en tenant compte de ces prémisses.

Le 30 octobre dernier, lors du dîner mensuel du P'tit Bonheur, le nouveau Conseil municipal a eu le privilège de rencontrer les 75 personnes présentes. Chaque conseiller et chaque conseillère a exprimé les raisons qui ont motivé sa décision de s'impliquer et a exposé les projets qu'il ou elle affectionne particulièrement. Les personnes présentes ont été à même de constater le dynamisme du Conseil.

Je tiens à reconnaître et à remercier personnellement mes collaborateurs et mes collaboratrices pour leur implication au développement de notre communauté.

Merci, M^{me} Marie Poissant-Manning, M. Germain Grenier, M^{me} Marie-Claire Thivierge, M. Jean-Marc de Reave, M. Luc Beaulé et M. Marc Beaulé.

Fernand Roy, Maire

Déneigement des chemins

- > Du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, il est interdit de stationner ou d'immobiliser votre véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h et ce sur tout le territoire de la Municipalité de Piopolis.
- > Les bacs à ordures et de recyclage doivent être disposés de façon à ne pas obstruer le corridor de déneigement. Vous devez déposer vos bacs dans votre entrée de cour et **non pas sur l'emprise de la voie publique**.
- > Il est **interdit de déneiger son entrée sur la voie publique**. Cette pratique est dangereuse pour la circulation automobile, pour les employés et les équipements de déneigement de la municipalité.

Nous vous remercions de votre collaboration et passez un bel hiver!

Séances du conseil en 2014

Voici les dates des séances du conseil qui auront lieu à l'édifice municipal pour l'année à venir :

13 janvier	5 mai	8 septembre
3 février	9 juin	6 octobre
3 mars	7 juillet	3 novembre
7 avril	4 août	1 ^{er} décembre



Service d'animation estivale - été 2013

Dix enfants ont eu la chance de vivre cet été sept semaines extraordinaires en compagnie de leur super monitrice Cacahuète. Ils ont construit des cabanes géantes en carton, cuisiné des menus santé, pagayé sur le lac, participé à la fête des OTJ à la Baie-des-Sables et vogué en ponton avec leur capitaine André St-Marseille. Ce fut un tourbillon d'activités pendant tout l'été. Un grand merci à Ariane Morin, alias Cacahuète, pour son excellent travail auprès des enfants. À l'été prochain pour d'autres aventures!

Bibliothèque municipale

Grâce au nouveau portail du Réseau Biblio de l'Estrie, dont la bibliothèque de Piopolis fait partie, les abonnés peuvent emprunter des livres numériques pouvant être lus à l'aide d'un support électronique (tablette, liseuse, ordinateur ou téléphone). De plus, ils ont accès à plusieurs autres produits et services en ligne, dont :

- > le **catalogue** (la recherche peut être effectuée globalement dans toutes les bibliothèques membres du Réseau ou uniquement à la bibliothèque municipale)
- > la **réservation** de documents
- > les **demandes** de prêt entre bibliothèques
- > le **dossier d'abonné** (pour connaître les prêts actifs, les dates de retour et effectuer le renouvellement de documents)
- > les ressources numériques :
 - **Métafo** (logiciel interactif pour les tout-petits)
 - **Eureka** (consultation du texte intégral d'articles de journaux et revues)
 - **Universalis** (encyclopédie offrant l'accès à tous les domaines de la connaissance)
 - **Croisade** (jeu questionnaire sous forme de mots croisés thématiques)
 - **World Book – l'encyclopédie Découverte** (s'adressant principalement aux étudiants)
- > les activités des autres bibliothèques
- > l'horaire et à la localisation des autres bibliothèques.

Tout cela à partir d'un portail renouvelé, plus accessible et convivial !



Tous les abonnés qui exploreront le nouveau portail auront jusqu'au 20 décembre pour participer à un concours. À gagner, plusieurs liseuses électroniques. Les détails et les règlements seront disponibles sur le site.

Nous vous invitons à visiter ce tout nouveau portail au : www.reseaubiblioestrie.qc.ca

Vous n'êtes pas encore abonné à la bibliothèque de Piopolis, venez aux heures d'ouverture les mardis de 13 h 30 à 14 h 30 et les jeudis de 19 h à 20 h. Vous recevrez votre carte d'abonné et votre numéro d'identification (NIP). Celui-ci sera fort utile lors de votre navigation sur le nouveau portail.

Consommation d'eau potable



Au Québec, nous consommons en moyenne 386 litres d'eau par jour! Cela représente beaucoup d'eau potable dont une grande partie est souvent gaspillée et retournée directement aux égouts. Voici quelques conseils qui pourront vous aider à réduire votre consommation quotidienne d'eau :

1. Mettre un dispositif dans le réservoir de votre toilette pour réduire la quantité d'eau utilisé lorsqu'il se remplit ou changer votre toilette pour une toilette à double chasse qui consomme de 4,1 à 6 litres d'eau au lieu de 12 litres et plus à chaque utilisation.
2. Fixer un aérateur à débit réduit sur les robinets, ce qui permet d'économiser le tiers de l'eau d'un robinet standard.
3. Installer une pomme de douche certifiée WaterSense qui permet de réduire de moitié la consommation.
4. Récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes.
5. Limiter la durée de la douche à cinq minutes.
6. Ne pas trop rincer la vaisselle avant de la mettre au lave-vaisselle.
7. Remplir le lave-vaisselle à pleine capacité avant de le mettre en marche.
8. Rincer au minimum les articles avant de les mettre au recyclage.

9. Fermer le robinet pour ne pas que l'eau coule inutilement lorsqu'on se brosse les dents.
10. Vérifier s'il y a des fuites d'eau sur vos robinets et sur vos toilettes et les réparer s'il y a lieu.

Passez le mot! Sensibilisez votre famille, vos amis et vos collègues ça peut faire toute une différence!*

*Référence: Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Semaine nationale de généalogie

Du 23 au 30 novembre 2013, se tiendra, pour une deuxième année consécutive, la semaine de la généalogie. La **Société d'histoire et de généalogie du Granit (SHGG)** s'associe au mouvement pour faire la promotion de la généalogie. En cette année de célébration du 350^e anniversaire de l'arrivée des Filles du Roy, le thème choisi est « **Cap sur nos ancêtres** ». Pour Piopolis, les jeunes du niveau primaire seront invités à construire leur arbre généalogique de quatre à cinq générations et pourront participer au tirage d'un ordinateur portable donné par la SHGG.

Le vendredi 29 novembre 2013, il y aura porte ouverte au siège social de la SHGG, (Centre Paul VI au 582 rue Principale à St-Sébastien). La visite aura lieu de 13 h à 16 h 30. Les participants pourront se mériter une carte de membre de la SHGG d'une valeur de 25 \$ valide pour une période de deux ans.

Visitez le site www.semainegenealogie.com pour plus d'informations. Enfin, les jeunes de 6 à 17 ans peuvent participer au tirage de plusieurs prix dont un iPod touch et une tablette Nexus 7.

André St-Pierre, secrétaire pour la SHGG

La Guignolée

La Guignolée aura lieu le dimanche 24 novembre à compter de 9 h. Surveillez votre



Publisac, vous retrouverez le sac de la Guignolée pour y mettre vos denrées non périssables. Soyons généreux pour les plus démunis de la région !

Campagne des paniers de Noël

Pour recevoir un panier de Noël, vous devez obligatoirement compléter un formulaire d'inscription. Ces formulaires sont disponibles au Magasin général de Piopolis, dans les Caisses Desjardins de la MRC, les CLSC, au Centre local d'emploi et au Centre d'action bénévole du Granit. Vous devez retourner vos demandes à l'adresse indiquée sur le formulaire avant le 11 décembre. À noter que les informations sont confidentielles.

**Informations : Banque alimentaire du Granit
819 583-2000.**

Nombreux prix pour la famille Foley

En septembre dernier, lors du Eastern States National Ayrshire Show à Springfield au Massachusetts, la famille Foley de la Ferme Vieux-Village



de Piopolis présentait douze de ses vaches Ayrshire dans le cadre d'une compétition. La ferme a décroché plusieurs premières places dans différentes catégories, ainsi leur vache Calie championne intermédiaire a remporté le titre de Grande Championne de la journée. De plus, lors de cette même compétition, la Ferme Vieux-Village a remporté les bannières «Meilleur éleveur» et «Meilleur exposant». Sur la photo, Bianca Foley, le juge M. Denis Descôteaux et la championne Calie.

Comité pour la protection et la sauvegarde de l'environnement

Un petit mot de la part des membres du comité pour vous informer des résultats des démarches entreprises dans le dossier concernant la circulation des véhicules lourds dans notre Municipalité.

Les membres du comité tiennent à souligner, tout d'abord, l'excellente collaboration qu'ils ont reçue de la part du Conseil municipal de Piopolis notamment de l'ex-maire, André Saint-Marseille. Ils savent très bien que le nouveau Conseil et le maire, Fernand Roy, sauront aussi leur accorder cet appui.

Voici un aperçu des démarches et des actions qui ont été menées jusqu'à ce jour :

- > Dépôt d'une pétition signée par plus de 150 citoyennes et citoyens au Conseil municipal;
- > Lettre envoyée aux différentes autorités compétentes, dont les maires et le préfet de la MRC, le député provincial ainsi que les ministres concernés par ce dossier (Transports, Environnement, Sécurité publique, etc.);
- > Lettre envoyée aux journaux *L'Écho de Frontenac* et *La Tribune*;
- > Présentation du dossier par M. Saint-Marseille lors de la rencontre des maires avec M. Hébert, ministre responsable de la région de l'Estrie;
- > Rencontre avec le responsable de la région de l'Estrie au ministère des Transports du Québec.

Comme vous pouvez le lire, les membres du comité n'ont pas chômé ce printemps et jusqu'au début de l'été. Mais... Ironiquement, nous avons reçu une lettre du responsable au ministère des Transports pour la région de l'Estrie, le 5 juillet, veille de la catastrophe qui devait s'abattre sur la ville de Lac-Mégantic. Cette lettre donnait suite à notre rencontre avec ce dernier en juin. S'il faut en croire son contenu :

- > Il n'y aurait pas lieu de s'alarmer;
- > Il n'y aurait pas une recrudescence de la circulation des véhicules lourds sur la route 263, les statistiques des années passées (2008 à 2011) le démontrent;

- > La route 263, même en hiver, est très sécuritaire et ne pose pas de difficultés à la circulation;
- > Il y aurait peu de circulation de véhicules transportant des matières dangereuses sur la 263;
- > Il y a fort peu de chances de voir se prolonger la voie de contournement de la 161 au-delà de sa jonction avec la 204;
- > De toute façon, les camionneurs savent que la route 263 est une route à circulation restreinte pour les véhicules lourds.

Bref, cette lettre était remplie de demi-vérités et, essentiellement, elle nous informait que la situation ne changerait pas de sitôt. Mais voilà, il y a eu l'impensable, l'inimaginable...

Devant cet immobilisme, nous les membres du comité, entendons continuer à faire des revendications auprès des autorités concernées afin de trouver une solution au problème relié au passage des véhicules lourds qui transportent parfois des cargaisons dangereuses. Nous n'attendrons certainement pas que l'irréparable arrive! Nous vous tiendrons informés de nos efforts et vous invitons à nous appuyer en assistant nombreux aux séances de notre Conseil municipal où madame Marie Poissant-Manning est notre porte-parole. Merci de votre appui.

Michel Sabourin, secrétaire

Souper-causerie de Noël

Un souper-causerie avec animation se tiendra à l'édifice municipal le vendredi 6 décembre à 17 h 30. Ce souper est organisé par l'AFÉAS et le Club du Bon Temps - FADOQ de Piopolis. Pour vous procurer des billets, contacter Carolle Fortier au 819 583-3238 ou Clémence G.-Lafontaine au 819 583-3668. Coût par personne : 20 \$. Bienvenue à toutes et à tous!

Comité culturel

Pour clore sa 15^e édition, le Festival Saint-Zénon-de-Piopolis vous propose l'Ensemble Gospel de Québec qui présentera son dernier album

Christmas Spirit le samedi 7 décembre à 20 h à l'église où de grands classiques de Noël seront interprétés à la saveur gospel.

Le coût du billet est de 20 \$ et c'est gratuit pour les enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte. Vous pouvez obtenir votre billet au Magasin général de Piopolis, à la Pharmacie Jean Coutu de Lac-Mégantic et chez Tissus au Carré à Lac-Mégantic.

Nouveauté cette année : durant le concert de Noël, les billets des six spectacles pour la saison 2014 seront en vente. Vous aurez la chance de vous procurer les billets d'Alain Lefèvre, de Raz-de-Marée, de l'Orchestre I Musici, de l'Orchestre du 7^e Art, de Kerson Leong et Mauro Bertoli ainsi que celui du Cœur de chambre du Québec. Profitez de l'occasion pour vous abonner ou offrez un concert en cadeau de Noël.

Le Comité culturel souhaite un heureux temps des fêtes à tous les amoureux de la musique et compte bien retrouver en grand nombre le fidèle auditoire pour la 16^e édition du Festival en 2014.



Huguette Caza, vice-présidente

Club du bon temps – FADOQ de Piopolis

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui se sont joints au Club du Bon Temps. De plus, je vous invite à participer aux activités hebdomadaires offertes par le Club les mardis et les mercredis.

Pour la nouvelle année qui s'en vient, je vous souhaite le meilleur. Bonne année à tous et mes meilleurs vœux !

Clémence G.-Lafontaine, présidente

Conseil de pastorale

Durant l'été, notre église a été visitée par de nombreuses personnes, particulièrement après la catastrophe de Lac-Mégantic.

Caritas, œuvre catholique diocésaine, ramasse de l'argent lors de la vente des bougies de la Paix pendant l'Avent ainsi que par la vente du pain partagé le Vendredi Saint. Les sommes recueillies sont divisées entre les paroisses du diocèse afin de soutenir la catéchèse des enfants se préparant aux sacrements de pénitence, communion, confirmation et autres activités paroissiales. Les cours de catéchèse ont débuté cet automne pour les enfants de Piopolis et de Woburn et ils sont donnés par la catéchète Louise Denis.

Le nouvel horaire des messes dominicales a débuté le 10 novembre à 11 h à Piopolis et se poursuit en alternance avec Woburn la semaine suivante le 17 novembre aussi à 11 h et ainsi de suite. Vous êtes les bienvenus.

La messe du 10 novembre dernier était une cérémonie commémorative des personnes inhumées dans notre cimetière en 2013 soient : Normand Fortier, Pauline Martel Grenier, Karine Lafontaine, jeune maman décédée dans la catastrophe de Lac-Mégantic, Jeanne Leblanc Gosselin, Adrienne Gosselin, Émilien Guay, Mélanie Roy Leblond, Cyrille Doyon, André Kaltenback, Pierrette St-Maurice, Réal Couture, Dolorès Patenaude et Sylvie Charron. Les membres du Conseil de pastorale présentent leurs sincères condoléances à toutes ces familles.

En terminant, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et une Bonne et Heureuse Année 2014.

Yvette J.-Grenier, secrétaire

Nouvelles de la Fabrique

La cueillette des bouteilles et des canettes, qui a eu lieu le 7 septembre, a rapporté la somme de 490 \$. La prochaine cueillette se tiendra au printemps. Par ce geste, au jour le jour, vous collaborez à l'entretien de votre église paroissiale, vous pouvez en être fiers. Bravo à vous tous.

La campagne de C.V.A. pour 2014 est presque terminée, nous devrions, encore cette année, atteindre notre objectif de dépasser les 20,000 \$. Le résultat final vous parviendra dans la prochaine parution de Les Échos de Piopolis.

Bibiane Lafontaine corrige présentement les réponses des rallye-maison qui lui parviennent chaque jour. Les gagnants seront dévoilés durant la soirée du souper-causerie de Noël, soit le vendredi 6 décembre 2013.

Les forts vents de la fin de semaine du 1^{er} novembre ont fait envoler le recouvrement extérieur du clocher, du côté de la rue Principale. Nous remercions les personnes qui ont récupéré le matériel. Évidemment, une dépense supplémentaire est à prévoir pour réparer le tout étant donné l'accès en hauteur, à suivre...

Un merci sincère à Monsieur Jacques Boutin qui a consacré plusieurs heures à rajouter de la terre dans le cimetière et à remettre les bornes au niveau du terrain. N'oubliez pas que la nouvelle mise à jour du plan du cimetière est disponible sur demande.

Au nom de la population, nous remercions du fond du cœur Messieurs Florian Grenier et Luc Bourgault pour leur engagement comme gestionnaire et pour le bon fonctionnement de l'église et du cimetière depuis plus de six ans. La loi de la Fabrique ne permet pas plus de deux mandats consécutifs... hélas! Nous remercions aussi tout ceux et celles qui accordent de nombreuses heures de bénévolat pour la fabrique.

Des élections auront lieu le 8 décembre 2013 avant la messe de 11 h, bienvenue aux personnes intéressées à s'impliquer au sein du comité de gestion.

Nous souhaitons un Joyeux temps des Fêtes à tous et toutes, suivi d'une année prospère en bénédictions!



Photo : Gaston Quirion

Diane Lafontaine, présidente du Comité de gestion

Discours du maire

Citoyens et citoyennes, collègues du Conseil municipal et membres du personnel, conformément aux exigences du Code municipal, je vous présente un portrait de la situation financière de la municipalité de Piopolis pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, vous trouverez également un résumé des principales réalisations de 2013 et quelques-unes des grandes orientations de 2014.

États Financiers 2012

Revenus	Réalisations	Budget
Taxes	642 219 \$	636 715 \$
Paiements tenant lieu de taxes	10 192 \$	10 192 \$
Autres revenus de sources locales	219 266 \$	201 200 \$
Transferts	108 652 \$	40 995 \$
Total des revenus	980 329 \$	889 102 \$

Charges	Réalisations	Budget
Administration générale	204 762 \$	208 986 \$
Sécurité publique	105 091 \$	104 362 \$
Transport	224 923 \$	223 088 \$
Hygiène du milieu	107 667 \$	102 428 \$
Santé et bien-être	21 061 \$	7 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	27 698 \$	28 522 \$
Loisirs et culture	157 441 \$	140 205 \$
Frais de financement	62 653 \$	21 651 \$
Total des dépenses de fonctionnement	911 296 \$	836 242 \$
Excédent avant la conciliation à des fins fiscales	69 033 \$	52 860 \$

Conciliations à des fins fiscales	Réalisations	Budget
Remboursement de la dette à long terme	(60 130 \$)	(48 530 \$)
Activités d'investissement	(7 851 \$)	(51 000 \$)
Surplus accumulé non affecté	24 320 \$	24 320 \$
Réserves financières et fonds réservés	(8 671 \$)	22 350 \$
Excédent de fonctionnement affecté	22 350 \$	
Total conciliations à des fins fiscales	(29 682 \$)	(52 860 \$)
Surplus de fonctionnement de l'exercice 2012	39 351 \$	0

De plus, le sommaire de la situation financière pour 2012 nous apprend que l'avoir net des contribuables est de 4 122 536 \$ incluant un surplus accumulé non affecté de 93 800 \$.

Rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2012

Le rapport de nos vérificateurs, le cabinet de comptables Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'exercice financier 2012, affirme que : «les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Piopolis et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.»

Programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015

IMMOBILISATIONS		2013	2014	2015
Transport:	Chemins municipaux		5 000 \$	50 000 \$
Sécurité publique:	Indicateur de vitesse	4 500 \$		
Santé et bien-être:	Bureau de médecin	6 000 \$		
Loisirs et culture:	Tour à feu	3 500 \$		
	Toilette pour la Marina	10 000 \$		
	Patinoire	5 000 \$		
	Centre communautaire		20 000 \$	
	Camping		10 000 \$	
Total		29 000 \$	35 000 \$	50 000 \$

Rémunération et allocation de dépenses des membres du conseil 2012

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	4 974 \$	2 487 \$	7 461 \$
Conseillers(ères)	9 238 \$	4 619 \$	13 857 \$
Total pour l'ensemble du Conseil	14 212 \$	7 106 \$	21 318 \$

Réalisations de l'exercice 2013

Les principales réalisations pour l'exercice en cours sont :

- > Les travaux de réfection de la rue de la Vieille-Forge
- > Les travaux de réparation au puits
- > L'achat d'une benne pour le camion Inter de la voirie
- > L'achat d'un panneau indicateur de vitesse avec les municipalités de Woburn et de Marston
- > L'installation d'une toilette au stationnement de la Marina
- > La réparation du toit de la Tour à feu

La saison 2013 du camping municipal se termine avec un surplus approximatif de 19 000 \$.

L'évaluation foncière pour 2014 s'élève à 75 900 400 \$.

En ce qui concerne l'adjudication de contrats pour la période du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013 vous trouverez, ci-dessous, la liste des contrats de plus de 25 000 \$:

Contractants	Montant	Objet du contrat
Ministre des Finances	76 280 \$	Sûreté du Québec 2012
MRC du Granit	107 401 \$	Quotes-parts 2012
Municipalité de Woburn	29 489 \$	Entente incendie
TENCO inc.	37 980 \$	Benne camion Inter
Laforest Nova Aqua	40 266 \$	Réparation au puits
Sintra inc.	302 931 \$	Réfection de la rue de la Vieille-Forge

Ci-dessous, les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec le même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$:

Contractants	Montant	Objet du contrat
Les Pétroles Turmel	28 440 \$	Carburant et mazout

Orientations générales pour 2014

La réalisation du plan d'action de la Politique de la famille et des aînés de Piopolis demeurera une priorité pour le nouveau Conseil municipal. La qualité de l'information sera au centre de nos préoccupations. La mise à jour du plan de sécurité civile, la révision de certains règlements et procédures administratives seront également priorisées pour assurer une transparence et une saine gestion de la Municipalité.

Le nouveau conseil devra revoir le plan de développement stratégique de la municipalité et redéfinir le plan d'immobilisation en conséquence. Ce travail d'envergure devra être structuré sur une base solide et tenir compte de nos réalités et de nos capacités financières.

En conclusion...

À partir des informations dont nous disposons, nous pouvons confirmer que la situation financière de la municipalité est excellente.

Je voudrais souligner l'engagement et l'implication exceptionnelle de M. André St-Marseille qui a été notre maire de 2009-2013 et conseiller de 2008-2009. Je voudrais également remercier M^{me} Claudette Grenier pour sa participation au développement de notre communauté en siégeant comme conseillère au cours des huit dernières années.

Merci à tous les membres du nouveau Conseil pour votre implication et dévouement. Merci à M^{me} Marie Poissant Manning, M. Germain Grenier, M^{me} Marie-Claire Thivierge, M. Jean-Marc de Raeve, M. Luc Beaulé et M. Marc Beaulé. Merci à tout le personnel de travailler vers un objectif commun d'améliorer la qualité de vie de notre communauté.

Fernand Roy , Maire